

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 9 Mars 1897

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance Souveraine du 27 février 1897 sont autorisés :

M. Napoléon-Louis-Alexandre Delalonde, Directeur de la Police de la Principauté, à accepter et à porter la croix de Commandeur de l'Ordre de Saint-Stanislas,

Et M. Jules Magnique, chef de gare à Monte Carlo, à accepter et à porter la croix de Chevalier du même Ordre, qui leur a été conférée par S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

Le Prince, par Ordonnance du 6 mars 1897, a nommé M. le Colonel Henry-Marie-Isidore Comte de Christen, Commandant Supérieur des Gardes et des Carabiniers, en remplacement de M. le Colonel Jean-Cléry Mercier de Sainte-Croix, décédé.

Par Ordonnance Souveraine du 6 de ce mois, M<sup>me</sup> Amaudric du Chaffaut, Supérieure de l'Orphelinat, est nommée, pour trois ans, membre du Bureau de bienfaisance de Monaco. Elle remplira les fonctions de Secrétaire-Trésorier, en remplacement de M. Eliacin Plantif, démissionnaire.

M. Plantif continuera à faire partie du dit Bureau.

**NOUVELLES LOCALES**

S. M. l'Empereur d'Autriche est venu jeudi faire visite à Leurs Altesses Sérénissimes. Sa Majesté était accompagnée du prince Liechtenstein. La garde du Palais a rendu les honneurs à l'arrivée et au départ du Souverain.

Dimanche, Leurs Altesses Sérénissimes ont reçu la visite de S. M. l'Impératrice Eugénie.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, M. le Colonel Comte de Christen vient d'être nommé par Son Altesse Sérénissime au Commandement Supérieur des Gardes et des Carabiniers, en remplacement du regretté Colonel de Sainte-Croix.

M. le Comte de Christen, Officier de la Légion d'honneur, a quitté récemment le Commandement de la Garde Républicaine à Paris pour prendre sa retraite. Ses états de service dans l'armée française sont des plus brillants et il continuera, nous n'en doutons pas, dans la Principauté, les traditions créées par ses prédécesseurs, MM Jacquemet et de Sainte-Croix, en justifiant le choix du Prince, et en conquérant l'estime et l'affection de la population.

Nous souhaitons la bienvenue à M. le Colonel Comte de Christen.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de février 1897 a été de 110,941.

Le mercredi 17 février, il y avait foule à l'église Saint-Charles pour le mariage de M<sup>lle</sup> Marie Ajani

et de M. le Ch<sup>r</sup> Bajola, avocat à Rome. Tout ce que Monaco compte de notabilités assistait à cette cérémonie

La Bénédiction nuptiale a été donnée par M. le chanoine Accica, curé de la Paroisse. S. S. le Pape avait envoyé aux époux Sa bénédiction.

Leurs Altesses Sérénissimes avaient fait remettre à la mariée, comme souvenirs, une broche en diamants et un superbe bouquet.

Pendant l'office, divers morceaux de chant ont été exécutés par divers artistes de la maîtrise, et les orgues étaient tenues par MM. Borghini et Vallini.

La fête annuelle au profit de la Ligue des Amis des Animaux aura lieu, sous la haute présidence d'honneur de S. A. S. la Princesse Alice, au Palais des Beaux-Arts, le 21 mars courant, à 2 heures de l'après-midi.

Le programme comporte la distribution solennelle des récompenses aux personnes qui se sont signalées pendant l'année par leur dévouement pour les animaux, en empêchant les mauvais traitements envers eux; une quête faite par deux dames patronnesses pour l'érection d'une troisième fontaine-abreuvoir au pont de Saint-Roman; et un concert vocal et instrumental, avec le gracieux concours des artistes les plus en renom, présents à Monte Carlo.

M<sup>me</sup> Thénard, de la Comédie-Française, a obtenu samedi un nouveau succès au Palais des Beaux-Arts, avec son intéressante conférence sur *l'Art du Comédien*. Sa causerie, émaillée d'anecdotes marquées au coin de l'esprit le plus amusant, a fort égayé l'auditoire, ainsi, d'ailleurs, que la charmante comédie : *Les Projets de ma tante*, un acte de Nicolle, plein de finesse et d'imbroglios comiques où nous avons applaudi, à côté de l'éminente artiste conférencière, M<sup>lle</sup> Combiert et M. Darcourt, un excellent comédien.

*Werther*, l'opéra de Massenet, joué pour la première fois samedi soir, sur la scène de Monte Carlo, avait attiré une foule élégante et empressée. Van Dyck, admirablement en voix, et M<sup>lle</sup> Charlotte Wyns ont remporté un véritable triomphe.

A leurs côtés, M<sup>lle</sup> Vuillaume, M. Bouvet et les autres interprètes ont su mériter de chaleureux applaudissements.

L'opéra, du reste, est superbement monté, la partition est magnifique et l'orchestre ne mérite que des louanges.

Ce soir, deuxième représentation de *Werther*, dont voici le programme :

Charlotte.....	M <sup>mes</sup> Charlotte Wyns.
Sophie.....	Vuillaume.
Ratchen.....	Delombre.
Werther.....	MM. Van Dyck.
Albert.....	Bouvet.
Le Bailli.....	Greil.
Schmitt.....	Queyla.
Johann.....	Albert.
Brulman.....	David.

La scène se passe aux environs de Francfort.

Dimanche soir aura lieu la première de *Moïna*. le nouvel opéra de M. Isidore de Lara, dont les répétitions sont poussées avec activité.

L'action de *Moïna* est tirée d'un exposé dramatique dont l'auteur est M. de Lara lui-même, sur lequel M. Louis Gallet a écrit un émouvant livret.

Le drame se passe en Irlande, pendant la période révolutionnaire que traversa le pays il y a environ un siècle. Il renferme des pages superbes d'héroïsme et vibrantes de passion.

Cette époque sanglante et tragique offrait du reste à l'éminent compositeur de nombreux épisodes, parmi lesquels il pouvait choisir de quoi créer une œuvre en harmonie avec ses goûts et son tempérament.

Nous croyons pouvoir assurer qu'il a pleinement réussi. Nous en aurons la confirmation sous peu de jours.

Voici la distribution hors ligne des rôles de cet ouvrage :

Moïna.....	M <sup>me</sup> Gemma Bellincioni.
Patrice.....	MM. Van Dyck.
Kormack.....	Bouvet.
Le Shériff.....	Melchissédec.
Père Daniel.....	Boudouresque.
Un Soldat.....	Queyla.
Dougall.....	Albert.
Capitaine Lionel.....	Victor Maurel.

Ainsi que tous les ans au Carnaval, les élèves du collège de la Visitation ont donné dimanche et mardi-gras deux *trattenimenti drammatici* qui ont eu le succès ordinaire. L'élite de la société monégasque y assistait et les jeunes artistes ont été fort applaudis.

De leur côté, les Gardes d'honneur ont donné également, dans la salle de la Visitation, une représentation théâtrale le 1<sup>er</sup> mars, qui a parfaitement réussi. On a joué un drame en trois actes et un prologue : *Giosuè il Guardacoste*, et une farce en un acte : *Un viaggio per salute*.

Dans son audience correctionnelle du 4 mars, le Tribunal Supérieur a condamné :

1° Pour coups et blessures volontaires, à 16 fr. d'amende, la nommée Marie Canale, 44 ans, marchande de légumes à Monaco ;

2° Pour vol, à deux ans de prison (par défaut), le nommé Pierre-Dominique Ferrero, 20 ans, mécanicien à Monaco.

Dimanche soir s'est produit, sur le boulevard Charles III, un accident qui prouve combien sont imprudents les parents qui laissent vagabonder leurs jeunes enfants sur la voie publique.

Vers 5 heures de l'après-midi, un petit garçon de 5 ans et demi, Charles Accornero, dont le père demeure 1, rue du Rocher, s'est jeté étourdiment dans les jambes des chevaux d'une voiture de remise qui revenait de Nice. L'enfant retiré aussitôt et examiné par le docteur Bonelli, avait la jambe gauche fracturée. Sur les conseils de M. Bonelli, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu où il est soigné par M. le docteur Colignon.

Quant au cocher, Louis-Eugène Rabillaud, interrogé de suite par M. le Commissaire de

police de la Condamine, il a déclaré que ses chevaux allaient à une allure très moyenne et qu'il n'avait pas vu le jeune Accornero. L'enquête semble démontrer la bonne foi du cocher.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Demain mercredi 10 mars, conférence de M Eugène Morand, *Poèmes religieux*.

Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 mars, représentation de M<sup>lle</sup> Marie-Durand, du théâtre des Variétés, et M. Dieudonné, du théâtre du Vaudeville. Pour la première fois, *Nos Alliés*, comédie en trois actes.

Jeudi 11 Mars 1897, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

16<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

avec le concours de M<sup>lle</sup> ROSS VAN PARYS, cantatrice

<i>Léonore</i> , ouverture.....	Beethoven.
<i>Lohengrin</i> (Rêve d'Elsa).....	Wagner.
Mademoiselle VAN PARYS.	
<i>Phaëton</i> , poème symphonique.....	Saint-Saëns.
<i>Profils païens</i> , suite d'orchestre.....	Ed. Trémisot
A. Dryades à la source — B. Nymphes qui pleurent — C. Faunes et Bacchantes.	
Air de <i>Hamlet</i> .....	A. Thomas.
Mademoiselle VAN PARYS.	
<i>Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg</i> ..	Wagner.
(Ouverture).	

LA COLONISATION ET LES CADETS DU NOUVEAU RÉGIME

Tel est le titre d'une conférence qui sera faite dimanche, 12 mars, après-midi, dans la salle du Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo.

Mais une conférence, si intéressante que soit le sujet, vaut surtout par le talent du conférencier.

Or, c'est à M. Chailley-Bert, professeur à l'école des Sciences politiques, un de nos économistes les plus distingués, que va échoir la mission d'exposer au public un des plus intéressants problèmes du jour.

On aurait tort en lisant le sujet de cette conférence, de considérer M. Chailley-Bert comme un de ces savants austères qui ne sont généralement intéressants que pour une catégorie spéciale d'auditeurs. M. Chailley-Bert possède le don merveilleux de rendre agréables et attachantes les questions les plus ardues.

Du reste, le sujet en soi est d'un haut intérêt : nous ne savons pas quel thème exactement s'abrite derrière le titre suggestif qui fait l'objet du présent article, mais il est facile de comprendre que le conférencier se propose d'entretenir son public de l'avenir que les colonies peuvent offrir à toutes les classes de la société, et par ces mots : « Cadets du nouveau régime », opposé évidemment dans sa pensée aux cadets de l'ancienne noblesse, il entend tous ces fils de famille à qui la vie métropolitaine n'offre que des perspectives peu flatteuses, et qu'il voudrait encourager à aller porter au loin une énergie et une activité dont ils ne trouvent plus l'emploi dans cette société du vieux pays d'Europe.

Mais il ne nous appartient pas de nous étendre sur la thèse qui nous sera développée dimanche. Le devoir qui nous incombe aujourd'hui, c'est de présenter à nos lecteurs le conférencier, car, comme nous l'avons dit plus haut, c'est le talent de l'orateur qui peut d'un sujet parfois ingrat tirer avec habileté un récit attrayant.

Qui est donc M. Chailley-Bert ?

Gendre de Paul Bert, qu'il accompagna en Indo-Chine et dont il fut le collaborateur dévoué, M. Chailley-Bert est bien connu par ses nombreux travaux sur l'économie politique et sur les questions coloniales.

Son œuvre la plus considérable est sans contredit le *Dictionnaire d'Économie politique*, suivi d'une étude très remarquable sur les procédés de colonisation des Anglais dans l'Inde et en Birmanie. Nous ne pouvons tout citer, mais nous ne saurions

oublier toutefois ses *Livrets de colonisation*, œuvre de vulgarisation répandue dans les écoles primaires à des milliers d'exemplaires.

Il est, d'autre part, le fondateur de l'Institut Colonial International qui compte parmi ses membres des personnalités très éminentes de tous les pays. Il nous suffira de citer le Président, qui est le Duc de Mecklembourg, et le Vice-Président, le Prince d'Areberg ; il dirige depuis trois ans l'Union Coloniale Française comme secrétaire général.

C'est lui qui, naguère, faisait sous la présidence de M. le Comte d'Haussonville, devant un public d'élite, où se rencontraient le Comte de Mun, M. Costa de Beauregard, le Père du Lac, etc., une conférence sur l'*Emigration des femmes*, qui fit tant de bruit.

C'est lui encore qui très courageusement et devant un public de socialistes avancés fit à la salle de la rue Serpente une conférence sur le *Rôle social de la Colonisation*, où, interrompu cent fois par les anarchistes, les collectivistes et autres gens de la même école, il poursuivit sans se laisser démonter, l'espoir de son sujet au milieu des interruptions les plus saugrenues, tenant tête à tous et rendant coup pour coup.

De cette conférence restée mémorable, qu'on nous permette de détacher une anecdote qui dépeindra le caractère de l'homme. Au milieu d'un vacarme effroyable, le président réclame le silence et engage les assistants à écouter l'orateur qui, dit-il, est un *apôtre*. A ces mots, du fond de la salle, une voix éraillée s'écrie :

— Eh ! l'apôtre ouest qu'est ton auréole ?

Sans se déconcerter, M. Chailley-Bert répond : — J' suis pas calé comme toi, je l'ai mise au Mont-de-Piété.

Et il mit les rieurs de son côté.

Tel est le conférencier que nous allons avoir l'avantage d'applaudir dimanche. Nous ne pensons pas que le public *select* qui viendra l'entendre au Palais des Beaux-Arts lui ménage un accueil où il ait besoin d'autant de courage ni d'autant d'à-propos qu'à la rue Serpente.

Si nous sommes bien informés, c'est sous le patronage de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco que M. Chailley-Bert fera sa conférence. Son Altesse Sérénissime, qui aime et qui apprécie toutes les fêtes intellectuelles, sera au premier rang des auditeurs.

A. M.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 3 Mars 1897

Trente-quatre tireurs ont pris part au *Prix de la Maritza* ; les deux premières places ont été partagées entre MM. le comte Gajoli et Roberts, 7 sur 7 ; M. Gourlay, 6 sur 7, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Galfon, de Montesquiou.

Vendredi 5 Mars

Trente-neuf tireurs ont pris part au *Prix du Duéro* ; les deux premières places ont été partagées entre MM. le comte Gajoli et Chase, 9 sur 9 ; la troisième place a été pour M. de Maubeuge, 9 sur 10.

Les autres poules ont été partagées entre MM. le baron de Pallandt, Thomas, Paccard.

Samedi 6 Mars

Le *Prix du Delta* a réuni vingt-trois tireurs. M. Galfon, 11 sur 12, premier ; M. Luro, 10 sur 12, deuxième ; M. Thomas, 12 sur 13, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, de Maubeuge, Geddes, de Montesquiou, de Pallandt.

Lundi 8 Mars

Vingt-sept tireurs ont pris part au *Prix du Nil*. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Poizat et Mackintosh, 9 sur 9 ; M. le baron de Falkenhausen, 8 sur 9, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Soriano, de Montesquiou, Léon et Galfon.

LAWN-TENNIS DE MONTE CARLO

Les amateurs de Lawn-Tennis seront heureux d'apprendre qu'à une réunion du Lawn-Tennis de Monte Carlo il a été décidé qu'un Tournoi serait tenu sur ce terrain pittoresque et fashionable.

La Société des Bains de Mer, toujours désireuse

de favoriser et d'encourager tous les sports qui peuvent être agréables aux visiteurs de Monte Carlo, a offert au Comité une somme de 3,400 fr., pour être distribués en prix.

Montant des prix : 4,600 fr. ou 184 liv. sterling.

*Tournoi* lundi 22 mars et jours suivants. 27 prix sur un total de 4,600 francs (184 livres sterling), Libre concurrence.

Messieurs (Engagement un contre un) :

1<sup>er</sup> prix, valeur 500 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, valeur 200 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, valeur 100 fr.

Messieurs (Engagement deux contre deux) :

2<sup>e</sup> prix de 200 fr., 1<sup>er</sup> prix, valeur 400 fr. ; 2<sup>e</sup> prix de 100 fr., 2<sup>e</sup> prix, 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix de 50 fr., 3<sup>e</sup> prix, valeur 100 fr.

Messieurs (Handicap un contre un), deux classes, premier et second prix dans chaque classe :

2<sup>e</sup> prix de 200 fr., 1<sup>er</sup> prix, valeur 400 fr. ; 2<sup>e</sup> prix de 100 fr., 2<sup>e</sup> prix, valeur 200 fr.

Messieurs (Handicap deux contre deux) :

2<sup>e</sup> prix de 200 fr., 1<sup>er</sup> prix, valeur 400 fr. ; 2<sup>e</sup> prix de 100 fr., 2<sup>e</sup> prix, valeur 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix de 50 fr., 3<sup>e</sup> prix, valeur 100 fr.

Dames et Messieurs (Handicap deux contre deux) :

2<sup>e</sup> prix de 150 fr., 1<sup>er</sup> prix, valeur 300 fr. ; 2<sup>e</sup> prix de 100 fr., 2<sup>e</sup> prix, valeur 200 fr. ; 2<sup>e</sup> prix de 50 fr., 3<sup>e</sup> prix, valeur 100 fr.

Dames (Handicap une contre une), deux prix offerts par M<sup>me</sup> Milner-Gibson :

1<sup>er</sup> prix : service à thé (de voyage), valeur 900 fr. ; 2<sup>e</sup> prix : une table de bureau pliante, valeur 300 fr.

Dans tous les cas, les troisièmes prix seront gagnés par les joueurs qui auront été battus par les vainqueurs de l'avant-dernier tour.

Les Handicaps se joueront en 72 points.

Les inscriptions devront se faire chez le Secrétaire du *Lawn-Tennis* à Monte-Carlo jusqu'au 13 mars inclus. Tous les différends seront réglés par le Comité d'une façon absolue.

Les engagements, un contre un, seront joués avant que les Handicaps de Messieurs, d'un contre un, ne soient commencés. Les gagnants encourront une pénalité de 10 points, et les seconds, une de 5 points dans la dernière épreuve.

Il n'y a aucune rétribution à payer.

Les admissions seront faites au moyen de cartes d'invitation délivrées par le Secrétaire du *Lawn-Tennis*, à Monte Carlo.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — La reine d'Angleterre arrivera à Nice le 12 mars, à 3 heures de l'après-midi.

Le séjour à Nice de Sa Majesté sera de six semaines.

**Menton.** — L'empereur François-Joseph, accompagné du général comte Paar, son aide de camp, du chevalier Klauudy, conseiller aulique, maréchal des voyages, et d'une suite nombreuse, est arrivé mardi matin, à 10 heures et demie, en gare de Menton, venant directement de Vienne.

L'empereur d'Autriche s'est rendu aussitôt à l'hôtel du Cap Martin, où se trouve déjà depuis un mois l'impératrice Elisabeth.

Le yacht impérial *Miramar* vient d'arriver à Gênes, où il fera du charbon et des vivres ; il viendra ensuite mouiller dans la baie de Menton, aux ordres de Leurs Majestés.

**San Remo.** — Nous sommes prié d'annoncer un concours international de musiques qui aura lieu à San Remo les 27, 28 et 29 mars courant.

Neuf prix en espèces, de 2,000, 1,500, 1,000, 800, 700, 600, 500, 400 francs ainsi que des médailles d'or, d'argent et de bronze seront distribués aux musiques et fanfares municipales, libres et militaires prenant part au concours.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

*March comes in like a lion and, goes out like a lamb : March comes in like a lamb and goes out like a lion*, dit un proverbe anglais qui signifie que lorsque le mois de mars entre comme un lion, il sort comme un agneau et que, quand il rentre comme un agneau, il sort comme un lion.

C'est consolant ; car mars, à Paris, est entré comme un lion. Depuis la fin des fêtes du Carnaval, une véritable tempête s'est déchaînée sur la capitale. Le vent d'ouest souffle en rafales ; une pluie glaciale, fine, pénétrante, de véritables giboulées, un peu de neige ont créé dans nos rues de véritables torrents qui entraînent dans leurs eaux boueuses d'énormes amas de confetti maculés. Les serpents qui couvrent le sommet des arbres ont un aspect

de bouillie lamentable. Les journaux, toujours à l'affût de l'actualité, ont ouvert une rubrique spéciale : *Pluies et tempêtes*. C'est pittoresque et un peu consolant ; il paraît qu'en province on gèle comme à Paris : Ce qui prouve une fois de plus la sagesse des heureux de la terre qui échappent aux frimas et — ce qui vaut mieux — aux rhumatismes en allant séjourner sur la Côte d'Azur.

×

Les fêtes du Bœuf-gras ont eu d'ailleurs un succès exceptionnel. La foule a eu un entrain admirable : la bonne humeur des passants a été l'attrait principal. Le peuple s'amuse en bombardant de petits morceaux de papier les belles dames, les omnibus et les voitures de maître. C'est une réminiscence des antiques Saturnales, très modernisée et très acceptable. Pourquoi s'insurger contre de braves gens qui ne mettent de faux-nez qu'une fois par an.

Les artistes ont bien dit que la cavalcade était organisée sans goût, sans délicatesse, sans originalité. C'était exagéré. Le défilé aurait pu être plus somptueux et plus recherché. Mais il n'aurait pas eu ce caractère populaire qui en était le charme. La Vachalcade, où les artistes de Montmartre mirent, l'an dernier, une si vivante fantaisie, n'a pas été renouvelée, précisément parce que ce spectacle, qui coûtait très cher, n'était pas compris et goûté de la masse qui préfère les sacrifices classiques et les chards traditionnels au symbolisme raffiné et à des allusions nécessitant une éducation préparatoire pour être bien comprises. Pendant le carnaval, c'est le populaire qui s'amuse : c'est le populaire qui, et cela comme en d'autres choses plus graves, est le souverain juge. Il a applaudi. Respectons sa sentence, et ne faisons pas la grise mine d'un bœuf primé quand vient le mercredi des Cendres.

Car la Roche Tarpéienne est près du Capitole. Mercredi 3 mars, à deux heures de relevée, on a vendu au Palais de l'Industrie :

- 1° CHAMPIGNOL, bœuf croisé limousin, robe jaune, âgé de cinq ans, pesant 1,140 kilos ;
- 2° DON JUAN, bœuf nivernais, robe blanche, quatre ans et trois mois, pesant 1,200 kilos ;
- 3° MESSIDOR, bœuf charolais-nivernais, robe blanche, quatre ans et six mois, pesant 1,019 kilos ;
- 4° Deux porcs craonnais, l'un âgé de dix mois et pesant 260 kilos, l'autre âgé de quatorze mois et pesant 290 kilos.

Ce qui prouve que les plus beaux jours ont parfois de tristes lendemains pour les idoles des foules.

Le mercredi des Cendres, d'ailleurs, n'a plus sa signification d'autrefois. Ce n'est plus la fin de la saison mondaine. Le souper du mardi gras n'est plus le dernier souper. Le temps des plaisirs ne commence plus en novembre pour finir dans le mois de mars. La saison des bals, des dîners, et — c'est une conclusion logique — celle des mariages s'est prolongée, depuis qu'on ne quitte plus Paris que le plus tard possible. On y reçoit surtout après Pâques. Ce qui tient à ce que le Midi absorbe de plus en plus le monde parisien en hiver. Nice, Cannes, Monte Carlo sont les rendez-vous des souverains, et, depuis qu'il n'y a plus de cour en France, c'est là que la noblesse, la haute bourgeoisie, les gens de loisir vont admirer commodément un parterre de rois.

Le monde parisien — le peu qui reste en la ville splendide — ne donne que des dîners suivis de réceptions. Les plus remarquables de la semaine ont été ceux de la vicomtesse G. d'Avenel, où le monde diplomatique et le monde académique se pressaient, et de M<sup>me</sup> Péan, où on remarquait les plus jolies jeunes filles.

Le monde officiel s'est un peu reposé. Le Président de la République trouve que les affaires extérieures ne permettent pas les fêtes. Il n'accueille que les fonctionnaires et ses amis particuliers. Notre sympathique confrère M. Roger de Beauvoir a été admis à lui présenter un ouvrage qu'il vient de faire sur la légion étrangère ainsi que le premier exemplaire de l'*Annuaire illustré de l'Armée française pour 1897*. Cette publication est depuis hier entre les mains de tous nos officiers. Le Président de la République a daigné adresser les plus vives félicitations à M. Roger de Beauvoir.

×

Dans tous les cercles, on s'arrache ces intéressants ouvrages. On en cause tout haut, trop haut même dans les salons de lecture. Il n'en est pas de même à Londres. Je viens d'y passer quarante-huit heures pour affaires de famille et j'ai été invité au *Carlton Junior Club* qui est un des premiers cercles d'Angleterre. Ses membres appartiennent au parti conservateur et trouvent dans leur hôtel, situé dans le quartier le plus aristocratique, un étonnant confort, une table exquise, un personnel admirablement stylé, des livres, tous les journaux. Nous avons à Paris également des cercles où l'on dine fort bien par petites tables ; mais ce qui nous manque c'est un cercle où il y ait sur les murs des salons de lecture des pancartes portant en grosses lettres le mot : *silence*. Ce serait une innovation utile ; mais faut-il la tenter ? Ce serait aussi inutile que de vouloir empêcher les dames d'aller au théâtre avec des chapeaux d'une dimension exagérée !

×

En allant à Londres, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer à Boulogne-sur-Mer le prince de Galles qui, à sa descente du bateau, a été acclamé par le cortège de carnaval organisé par l'Union commerciale. Des bouquets lui ont été offerts par des jeunes femmes et par des enfants représentant le Président de la République guétre de blanc, le tzar, la tzarine, le général Saussier, etc.

C'était un peu en dehors du protocole ; mais l'intention était bonne, et le prince de Galles a eu des sourires aimables. A Paris, il a rendu visite au Président de la République et déjeuné chez l'ambassadeur d'Angleterre, en compagnie de notre ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux, puis il est parti pour Hyères.

On attribue au prince de Galles des intentions diplomatiques. Il est évident qu'il a dû causer et qu'il causera

encore de la question d'Orient avec cette finesse pleine de bonhomie qui le distingue ; mais il n'a pas de mission. D'ailleurs tout doit être depuis longtemps réglé entre les puissances, et il n'y a plus qu'à attendre les événements.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

## AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, le **Samedi treize Mars** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à dix heures du matin, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'Article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR : **Modification à l'Article quarante-trois des Statuts.**

## AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, le **Samedi treize Mars** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à une heure de relevée, au Siège Social de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'Article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR : **Modifications aux Statuts et notamment aux Articles deux, trois, quarante-deux et cinquante-cinq.**

## AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE, le **Lundi 5 Avril 1897**, à deux heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteur de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'Article TRENTE-CINQ des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

**Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 1897 et Rapport des Commissions ;**  
**Approbation des comptes ;**  
**Fixation du dividende.**

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

## A VENDRE

Aux enchères publiques et volontaires, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, le mercredi vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à deux heures, De 18,383 mètres carrés environ de terrains, divisés en deux parties par la voie ferrée, situés commune de Roquebrune, quartier de la Veilla, entre Monte Carlo et le Cap Martin, près du pont Saint-Roman et de la frontière de la Principauté, au dessous et entre la nouvelle route et la mer en face la villa *La Poulido*.

En huit lots, des contenances approximatives et sur es mises à prix ci-après :

1 <sup>er</sup> lot de 2,455 mètres, mise à prix	20,000 francs
2 <sup>e</sup> — de 3,004 — —	24,000 —
3 <sup>e</sup> — de 858 — —	10,000 —
4 <sup>e</sup> — de 2,296 — —	20,000 —
5 <sup>e</sup> — de 898 — —	5 000 —
6 <sup>e</sup> — de 1,738 — —	10,000 —
7 <sup>e</sup> — de 2,791 — —	20,000 —
8 <sup>e</sup> — de 4,343 — —	20,000 —

## ABLOTISSEMENT

Après la mise en vente de chacun de ces lots, il sera procédé, si la demande en est faite, à l'adjudication de deux ou plusieurs lots sur une mise à prix qui sera formée par la réunion des prix obtenus par l'adjudication partielle des lots ablotis.

Ces terrains se prêtent admirablement à la création de villas, d'un hôtel ou tout autre établissement.

Quartier très abrité et plein d'avenir :

Vue splendide sur la mer, Monte Carlo et l'Italie ;

Exposition plein midi ;

Dix minutes de Monte Carlo ;

Entrée en jouissance immédiate.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> BLANC, notaire, détenteur du plan et du cahier des charges.

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire à Monaco  
rue Grimaldi, 39.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION SUR BAISSE DE MISE A PRIX à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, le lundi 15 mars 1897, à 2 heures, une villa dénommée

## VILLA DRYADE

située à Monte Carlo, entre les rues Bel-Respiro et Bellevue, consistant dans une construction genre chalet norvégien, élevée sur sous-sol et rez-de-chaussée d'un étage et mansardes, avec jardin. le tout clos de murs, d'une superficie de 375 mètres carrés 10.

Exposition en plein midi

Vue sur la mer et les côtes d'Italie

Entrée en jouissance immédiate

Prix de revient ..... 70,000 fr.  
Mise à prix ..... 20,000 fr.  
Consignation pour enchérir ..... 4,000 fr.  
Pour tous renseignements s'adresser à M<sup>e</sup> Blanc, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco (Condamine)  
39, rue Grimaldi, 39

## PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, monsieur Louis-Joseph-Georges PAVIE, ingénieur des Ponts et Chaussées, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, a acquis de monsieur Henri-Nicolas FREY, général d'infanterie de marine, commandeur de la Légion d'honneur, et madame Julie BERTRAND, son épouse, demeurant ensemble à Rochefort, ayant aussi élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, nne villa sise à Monaco, quartier des Bas-Moulins, dénommée *Villa Eldorado*, consistant dans un grand jardin planté d'orangers, citronniers, mandariniers et autres arbres fruitiers et dans une maison située dans la partie inférieure du jardin, élevée sur rez-de-chaussée de deux étages, le tout d'une contenance approximative de mille trois cent soixante mètres carrés, portée au cadastre sous les numéros 254 et 255 de la section D, touche du Midi au prolongement de la rue du Portier, du Nord à M. Pavie, acquéreur, de l'Est à la villa Hersilia, et de l'Ouest la villa des Enfants, à madame de Plunkett. Cette acquisition a été faite au prix de *soixante-cinq mille francs*.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 56, numéro 3, a été déposée ce jourd'hui, au greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour

cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur l'immeuble.

Monaco, le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Pour extrait : A. BLANC.

Dûment enregistré.

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire, à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Par acte passé devant M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, monsieur Emile-Jules TOURD, chef cuisinier à la villa Ravel, demeurant à Monte Carlo, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Blanc, notaire, a acquis de monsieur François-Edmond BLANC, propriétaire, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), château de la Chataigneraye, ayant aussi élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Blanc, une parcelle de terrain de la contenance de deux cent soixante mètres carrés, située à Monaco, quartier de Saint-Michel, portée au cadastre sous les numéros 160 bis et 161 bis de la section D, touche d'un côté à monsieur André, d'autre au surplus de la propriété du vendeur et des deux autres côtés à deux nouvelles routes

Cette acquisition a été faite au prix de vingt-six mille francs.

Une expédition de cet acte, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, volume 53, numéro 5, a été déposée ce jourd'hui même, au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour à peine d'être déchues de tous droits sur l'immeuble.

Monaco, le 9 mars 1897.

Pour extrait : A. BLANC.

Dûment enregistré.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal

**VENTE DE BIEN DE MINEURES après renvoi et au rabais, s'il y a lieu**

Le 26 mars 1897, à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté. D'une villa dénommée

**VILLA ANDRÉE-JEANNE**

située à Monaco, dans la Condamine, surmontée d'un étage sur sous-sol, et entourée d'un petit jardin.

Superbe vue sur Monaco et Monte Carlo

Le tout d'une superficie de 427 mètres carrés environ. Mise à prix..... 38,000 fr.

Pour renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Valentin, notaire, ou consulter le cahier des charges, au Greffe du Tribunal Supérieur.

**AVIS**

M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, a l'honneur d'informer sa clientèle que M. BARUZZI a cessé de faire partie du personnel de son étude.

**TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO**

**AVIS**

Les créanciers de la faillite Léopold MANELLI, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne, ou par fondé de pouvoirs, le 12 mars courant, jour de vendredi, à 2 heures et demie de relevée, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 4 mars 1897.

Pour le Greffier en Chef,  
A. Croco, C. G.

**PARFUMERIE-DISTILLERIE DE MONACO**

Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme Parfumerie-Distillerie de Monaco, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire le vendredi neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à deux heures de relevée, au Siège Social de la Société, à Monaco.

ORDRE DU JOUR :

Rapport des Commissaires ;  
Rapport du Conseil d'Administration ;  
Examen des comptes.  
Toutes résolutions sur les comptes sociaux.

**AVIS**

Monsieur François ZOPPA père, déclare qu'à partir d'aujourd'hui il ne sera plus responsable des dettes que pourra contracter son fils Théodorie ZOPPA.

Madame veuve LOUISE FONTAINE et ses enfants, les familles FONTAINE et MEDECIN, remercient sincèrement les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant, mercredi 3 du courant, aux obsèques de

**Monsieur Amédée FONTAINE**

leur époux, père et parent.

Et prient les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

*Arrivées du 1<sup>er</sup> au 7 mars 1897*

NICE, yacht à vap. Gabrielle, fr., c. Dubedat,	passagers.
ID. yacht à vap. Speedy, angl., c. Fisher,	id.
CANNES, b. Louise, fr., c. Garel,	sable.
ID. b. Reine des Anges, fr., c. Daumas,	id.
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Roux,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Rouvier,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone.	id.

*Départs du 1<sup>er</sup> au 7 mars 1897*

A LA MER, yacht à vap. Speedy, angl., c. Fisher,	passagers.
ID. yacht à vap., Catoumba, angl., c. Evans,	id.
ID. yacht à vap. Ondina, ital., c. Menada,	id.
ID. yacht à vap., Eros, fr., c. Talva,	id.
ID. yacht à vap. Arcturus, amér., c. Davis,	id.
ID. yacht à v., Namouna, amér., c. Gordon Bennett,	id.
CANNES, vapeur Noël, fr., c. Benoît,	houille.
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sur lest.
ID. b. Louise, fr. c. Garel,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Rouvier.	id.
SAINT-RAPHAËL, cutter Théodorine-Anastasie, fr., c. Tinière,	sur lest.

**LEÇONS DE PIANO**

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

**AVIS IMPORTANT**

PAR SUITE DE FAILLITE

**Vente d'articles de Broderie**

AVEC GRAND RABAIS

MONTE CARLO

Maison Moncel, Avenue de la Costa

A LA

**BELLE JARDINIÈRE DE MONACO**

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir										
	1	759.9	759.2	757.7	757.1	756.8	11.8	13.5	14.2	12.1				12.2	78	S E faible	Nuageux			
2	751.1	752.9	754.9	756.2	757.9	10.2	13.2	14.3	12.1	11.2	67	S O faible	Variable, pluie							
3	754.2	753.1	749.8	749.1	752.2	10.8	12.7	13.5	11.2	10.2	59	S O fort	Nuageux							
4	757.1	758.2	757.8	757.1	757.2	10.2	11.3	11.2	10.7	10.3	42	S E très fort	Beau							
5	752.2	751.2	749.9	749.9	750.5	10.8	12.2	13.2	10.1	8.9	61	id.	Couvert, pluie							
6	748.9	749.5	749.5	750.2	750.8	9.5	11.1	12.2	10.2	9.8	73	S O fort, S E très fort	Couvert							
7	751.2	751.8	752.2	753.2	754.2	10.2	12.2	13.3	11.1	10.2	68	S E faible	Variable							
DATES											1	2	3	4	5	6	7	Pluie tombée: 13 <sup>mm</sup> 7		
TEMPÉRATURES EXTREMES					Maxima	14.5	14.3	14.4	11.7	13.4	12.2	14.2	Minima	11.2	9.1	9.2	8.8		8.5	8.2

**GRAND BAZAR MAISON MODÈLE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

**PRIX FIXE**

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES  
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE  
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

**EAU D'IRIS DE MONACO**

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**HOUSE AGENT,**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**GÈNES**

**CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES**

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : D<sup>r</sup> L. M. BOSSI

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SŒURS DOMINICAINES QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D<sup>r</sup> Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 3 heures, les mardi, mercredi, samedi et dimanche.

Imprimerie de Monaco — 1897